

JOUAVILLE

Les services de la direction départementale des Territoires de Meurthe-et-Moselle n'étant pas gestionnaires d'une grande majorité de servitudes d'utilité publique, il convient de se rapprocher de Chaque service gestionnaire compétent.

Description	Code SUP	Gestionnaires
Ossuaire	AC1 – Monuments historiques	UDAP 54 - unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine
PUITS-DE-DROITAUMONT_- _JARNY	AS1 – Protection des eaux potables	Agence Régionale de Santé Grand Est
PUITS-PARADIS_- _MOINEVILLE	AS1 – Protection des eaux potables	Agence Régionale de Santé Grand Est
Servitudes de danger canalisation GAZ HP 200 Hatrize-Batilly	I3 – Canalisation de gaz	GRT GAZ RNE
Ligne RTE_63kV BATILLY-MOULINELLE (LA)	I4 – Ligne électrique	RTE
Liaison hertzienne Reims-Nancy - Tronçon Ancy-sur-Moselle-Malavillers	PT2 – Protection contre les obstacles	France Telecom
Ligne SNCF - CONFLANS-EN-JARNISY / BATILLY	T1 – Chemins de fer	SNCF
Aérodrome de Doncourt-les-Conflans	T5 – Zone de dégagement aérien	Direction générale de l'aviation civile
Aérodrome de Metz-Frescaty – Rayon des 24 km – Alt : 340m (en cours d'abrogation)	T7 – Zone de dégagement aérien – 24 km	Unité de soutien d'infrastructure de Metz
Aérodrome d'Etain-Rouvres - Rayon des 24 km - Alt : 379m	T7 – Zone de dégagement aérien – 24 km	Unité de soutien d'infrastructure de Verdun